

REPUBLIQUE DU TCHAD
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION
PRESIDENCE DU CONSEIL



UNITE TRAVAIL-PROGRES

PRIMATURE

MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE
DU CONSEIL, CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE,
DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

ETAT- MAJOR PARTICULIER
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA PROGRAMMATION

VISA CEMP :

ARRETE N°415/PCMT/PMT/MDPCCDNACVG/EMP/DRHP/2021,
Portant dénomination de la Base Aérienne d'Abéché.

Le Ministre Délégué à la Présidence du Conseil, Chargé de la
Défense Nationale, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

- § (u) la Charte de Transition ;
- § (u) la Loi N°005/PR/2021 du 06 Octobre 2021, portant Ratification de l'Ordonnance N°002/PCMT/2021 du 31 Août 2021, portant Statut Général des Militaires des Forces de Défense et de Sécurité ;
- § (u) l'Ordonnance N°002/PCMT/2021 du 31 Août 2021, portant Statut Général des Militaires ;
- § (u) la Loi N° 012/PR/2006 du 10 mars 2006, portant réorganisation des Forces Armées et de Sécurité ;
- § (u) le Décret N°0004/PCMT/2021 du 26 Avril 2021, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- § (u) le Décret N° 06/PCMT/PMT/2021 du 02 Mai 2021, portant nomination des Membres du Gouvernement de Transition ;
- § (u) le Décret N° 058/PCMT/PMT/2021 du 15 juin 2021, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres ;
- § (u) le Décret N°637/PR/PM/MCDN/2005 du 06 Septembre 2005, Portant Règlement Militaire sur la Discipline Générale.
- § (u) le Transmis N°534/ANT/EMGA/EM/CAB/2021 du 07 Octobre 2021.

ARRETE

Article 1/ la Base Aérienne d'Abéché, est désormais Baptisée «**Base Aérienne Lieutenant-colonel d'Aviation MAHAMAT HASSAN HANGATA**», officier valeureux tombé en martyr dans un crash d'Hélicoptère au Nord Kanem.

Article 2/ Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué, partout où besoin sera.

N'Djamena, le

19 OCT 2021

DAOUD YAYA BRAHIM